



Fédération

Syndicale

Unitaire

Blaise PAILLARD
Secrétaire de la
Coordination FSU
Académie de Grenoble

**Coordination
Académie de
Grenoble**

FSU
Bourse du Travail
32, avenue de
l'Europe
38030 GRENOBLE
CEDEX 2
Tél. : 04.76.09.13.60
Fax : 04.76.40.36.42
mél : fsu38@fsu.fr

à

Monsieur le Recteur d'Académie

Grenoble, le 12 novembre 2014

Réf : 1415-A012-BP

Objet : Education prioritaire, dialogue au niveau départemental

Monsieur le Recteur,

La rénovation de la carte de l'éducation prioritaire demande un dialogue qui s'est engagé sur notre académie avec un groupe de travail issu du CTA le jeudi 16 octobre.

Les premières informations ont suscité une émotion certaine dans les communautés éducatives qui s'inquiètent de la manière dont chaque situation locale est prise en compte.

Alors que les documents préparatoires au CTA du 18/11 ne semblent pas avoir évolué malgré les demandes exprimées lors du groupe de travail (précisions sur les indicateurs et les données utilisées), je suis amené à vous demander d'organiser les conditions d'un vrai dialogue sur cette question, dans chacun des départements de l'académie.

Je cite la circulaire : "*La répartition des réseaux par académie est arrêtée au niveau national. Les recteurs identifient les collèges et les écoles des réseaux de l'éducation prioritaire sur la base des indicateurs de difficulté sociale mis à leur disposition par le niveau national. Un dialogue est mené dans les instances tant au niveau académique qu'au niveau départemental.*" (http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=80035)

En conséquence, la FSU demande que les CTSD soient consultés sur cette question, avec transmission de documents permettant une réelle analyse et un réel dialogue.

le secrétaire de la coordination académique FSU

Blaise Paillard